



Assemblée générale

Distr. générale
10 mars 1999
Français
Original: anglais

Comité de l'information

Vingt et unième session

3-14 mai 1999

Questions de fond

Développement, mise à jour et enrichissement continu des sites Web de l'Organisation des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

1. Dans la résolution 53/208 C du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale a souligné qu'il importait de continuer à développer, mettre à jour et enrichir les sites Web de l'Organisation des Nations Unies afin d'assurer l'égalité de traitement des six langues officielles sur ces sites, et prié le Secrétaire général de lui présenter des propositions à cet effet à sa cinquante-quatrième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences et du Comité de l'information. Ont contribué au présent rapport les différents services du Secrétariat des Nations Unies qui fournissent des données d'information pour affichage sur le site Web de l'Organisation.

I. Résumé analytique

2. Entré en service en juin 1995, le site Web de l'Organisation s'est progressivement transformé en une véritable mine d'informations en ligne qui, à l'heure actuelle, sont surtout disponibles en anglais et en français, et de façon limitée, dans les autres langues officielles.

3. On trouvera trois propositions dans le présent rapport. La première prévoit une parité complète entre les sites Web de l'Organisation dans les six langues officielles dès la fin de 2001; la deuxième vise le même objectif à plus long terme, tandis que la troisième envisage de ne publier que certains

éléments dans chaque langue, dans les limites des ressources dégagées à cette fin. Mais toutes supposent une mise de fonds initiale qui permette d'intégrer dans le programme de travail ordinaire de l'Organisation les tâches nouvelles qu'entraînera l'incontournable développement de ses activités Web.

4. Le présent rapport sur la parité entre les langues et les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre cet objectif a été demandé après l'établissement du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001. En conséquence, les crédits nécessaires au financement des nouvelles activités Web dans les six langues officielles et au développement du contenu multimédia du site seraient à ajouter à ceux déjà inscrits dans ledit projet de budget au titre du programme 23, Information. Il faudra en tenir compte si le Comité décide d'adopter l'une des trois propositions présentées.

II. Introduction

5. Le site Web de l'Organisation (www.un.org) est entré en service le 26 juin 1995, dans le cadre d'un projet pilote. Il n'offrait alors que quelques informations de base sur les activités de l'Organisation, en anglais seulement. Inauguré officiellement en septembre de la même année, il représente aujourd'hui une activité majeure. S'y sont ajoutés progressivement des sites en français et en espagnol (septembre 1996),

en russe (avril 1998) et en arabe et en chinois (novembre 1998). On y trouve depuis mars 1998 des bulletins d'information radio quotidiens; ils ont d'abord été diffusés en anglais et en français, puis, peu de temps après, également en espagnol. Le 4 mars 1999, est entré en service le premier site audiovisuel de l'Organisation, qui offre des émissions radio illustrées par des photos et autres images, ainsi que des clips audio et vidéo. Le site de l'Organisation est maintenant consulté quelque 2,8 millions de fois par semaine depuis plus de 140 pays. Le nombre de visiteurs est passé de 489 000 en janvier 1996 à plus de 12 millions en janvier 1999.

III. Remarques générales

6. D'après les statistiques¹, il y aurait de par le monde quelque 164 millions d'internautes, dont 55 % d'anglophones. Parmi les non-anglophones, 19 % auraient pour première langue l'espagnol, 18,4 % respectivement l'allemand ou le japonais, 9,5 % le français et 6,2 % le chinois. Quant aux 2,8 millions de visiteurs en moyenne qui consultent chaque semaine le site de l'Organisation, ils sont plus de 63 000 à rechercher des informations en français et près de 37 000 à privilégier l'espagnol. Pour les trois autres langues, il est encore difficile de dégager une tendance. En raison de certaines contraintes techniques et autres limitations liées au système d'exploitation utilisé, il est plus long de créer des pages Web dans des langues qui ne s'écrivent pas en caractères romains. Ayant acquis progressivement des moyens techniques plus perfectionnés que son personnel a appris à utiliser, le Département de l'information, en coopération avec un certain nombre d'autres services, a entrepris de faire du site Web de l'Organisation une source d'information dans toutes les langues officielles sur les questions jugées prioritaires. Il n'a pu s'inspirer pour ce faire d'aucun véritable modèle ni s'appuyer sur des directives précises car il n'existe encore nulle part de site aussi vaste réellement multilingue et multimédia.

IV. Situation actuelle

7. Le site Web de l'Organisation constitue une base de connaissances en développement continu : il s'enrichit en effet quotidiennement de nouvelles concernant l'ONU, d'informations diverses, de grands rapports et de documents importants des organes délibérants, de pages créées sur demande à l'occasion de conférences ou autres manifestations ou encore de la célébration d'anniversaires, de journées, d'années ou de décennies des Nations Unies; s'y ajoutent, à mesure de leur création, les sites des différents services. On

y trouve également des liens vers les sites des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies. Les États Membres, la société civile, les établissements d'enseignement et les médias ont pris l'habitude de consulter régulièrement ce site, sur lequel ils savent trouver des informations fiables, et qui présente un double avantage; il permet : a) à un public toujours plus large d'accéder plus rapidement à des informations importantes sur les activités de l'Organisation; et b) à l'ONU de réaliser des gains d'efficacité en exploitant au mieux les ressources dont elle dispose pour diffuser l'information.

8. Le Département de l'information coordonne, gère et met à jour le site de l'Organisation, mais ce sont les différents services auteurs qui assurent la production, la présentation et l'affichage de leurs propres données d'information. Le site de l'ONU offre plusieurs liens vers des sites créés et gérés sur des serveurs éloignés par d'autres entités du système; ces sites fournissent très rarement des informations dans une langue autre que l'anglais.

9. L'existence du site Web de l'Organisation a été reconnue officiellement dans les résolutions de l'Assemblée générale. Comme toute activité, ce site demande un investissement initial et occasionne des dépenses renouvelables. Il importe de souligner que, jusqu'à présent, la tâche a pu être exécutée dans la limite des ressources existantes – en réaffectant temporairement certains fonctionnaires à d'autres postes, en redistribuant les fonctions, et en restructurant les activités. Mais en prélevant ainsi sur les ressources disponibles dans le but d'établir la parité entre les langues et de privilégier le multimédia, on a dû réduire considérablement les activités prévues au programme, et partant, le nombre et la variété des documents susceptibles d'être affichés sur le Web. On atteint aujourd'hui un seuil critique et, pour prendre une décision éclairée touchant les ressources à consacrer au développement de ce nouvel outil, il faut analyser la question sous tous les angles. L'Organisation ne pourra exploiter pleinement les possibilités offertes par Internet que si elle se dote de l'architecture et de l'infrastructure techniques – élargissement de la bande passante et accélération du trafic – qu'exigent le multimédia et l'accroissement du nombre d'éléments sur support traditionnel dans les six langues officielles.

V. Points essentiels

10. Certains points importants sont à examiner de près, à savoir l'expansion du site, le traitement des documents devant paraître immédiatement, les capacités de recherche, et les éléments multimédias renfermant du texte. Il faut les garder tous à l'esprit lorsque l'on se propose d'assurer la représenta-

tion équitable des six langues officielles sur le site Web de l'Organisation.

11. Il faut rappeler à ce propos qu'une grande partie des documents d'information produits tous les jours par le Secrétariat – communiqués de presse, *Journal des Nations Unies*, liste quotidienne des documents parus, bulletins (texte et vidéo), et déclarations et imprimés provenant du Bureau du porte-parole du Secrétaire général – ne sortent qu'en anglais et en français, voire en anglais seulement. Les services auteurs devraient communiquer dans les six langues officielles tous les documents devant paraître immédiatement puisque, faute de temps, il serait impossible de les soumettre, pour traduction, au Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence. Or, pour absorber quotidiennement pareil volume de traductions urgentes, il faudrait faire appel à du personnel supplémentaire, comme c'est actuellement le cas pour le site francophone.

12. Soutenir le rythme de croissance extrêmement rapide d'Internet, et notamment rester en prise avec le développement des éléments multimédias qui ajoutent à son attrait, sera pour l'Organisation une véritable gageure. Compte tenu de l'évolution rapide des techniques et du caractère biennal de son exercice budgétaire, il lui est extrêmement difficile de prévoir les ressources dont elle aura besoin pour la dernière partie du cycle et d'établir son budget en conséquence. Il a fallu recourir à du personnel temporaire pour créer et gérer les sites pilotes en arabe, en chinois et en russe – situation dont il faudra tenir compte lors de l'examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001. Les activités multimédias ont, elles aussi, été menées dans la limite des ressources disponibles. Mais un investissement initial serait nécessaire si l'Organisation décidait de diffuser toutes ses émissions radio en haute-fidélité et de mettre sur le Web des photos haute définition que les médias pourraient télécharger et utiliser sur-le-champ. Des crédits sont demandés dans les propositions budgétaires pour financer la diffusion sur Internet de données d'information sur support de haute qualité, mais leur montant n'est pas suffisant pour permettre le développement du multimédia et la mise en oeuvre d'une stratégie de perfectionnement des outils Internet propre à appuyer les activités de diffusion et de production traditionnelles de l'Organisation. Il faudrait donc prévoir des ressources plus importantes ou réaffecter à cet usage des ressources initialement destinées à financer des activités cruciales, telles la préservation et la conservation des archives audiovisuelles de l'Organisation.

13. Il faudrait en outre régler un certain nombre de problèmes d'ordre organisationnel, décider par exemple si la charge de travail supplémentaire qu'entraînerait la production des documents dans les six langues devrait être intégralement

assumée par les services auteurs ou pourrait être en partie supportée par le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence. Des pourparlers ont déjà été engagés à ce sujet entre les départements concernés. Assurer la parité entre les langues sur le site Web de l'Organisation demandera un gros effort de gestion et de maintenance en ce qui concerne le contenu de l'information comme sur le plan technique. Certaines dépenses d'infrastructure seront en outre inévitables.

14. Formuler des propositions visant à établir la parité entre les six langues officielles sur un site de cette taille est une entreprise extrêmement complexe et coûteuse. L'évolution rapide des supports multimédias, audio et vidéo par exemple, a par ailleurs des répercussions importantes. L'expérience n'a encore jamais été tentée sur un site aussi vaste et aucun membre du personnel n'a les compétences voulues ou le savoir-faire requis dans ce domaine. Qui plus est, l'évolution rapide des techniques risque à tout moment de rendre ces propositions caduques, même pendant le laps de temps nécessaire à leur examen approfondi.

VI. Propositions

15. Le présent rapport a pour objet de présenter aux États Membres, pour examen, trois propositions de caractère général sur la question de la parité entre les six langues officielles. Vu l'évolution rapide d'Internet, il est extrêmement difficile de déterminer précisément le montant des ressources nécessaires. Quelques chiffres estimatifs généraux et comparatifs sont toutefois fournis à titre indicatif, pour donner une idée des frais et du surcroît de travail que cela entraînerait. Le véritable coût estimatif de l'opération devra être calculé une fois que l'Assemblée se sera prononcée pour l'une ou l'autre des options, en se fondant sur les conclusions d'une étude de faisabilité qui coûterait environ un million de dollars, pour laquelle il faudrait prévoir des crédits additionnels.

16. Aux termes de la proposition A, les six langues officielles seraient toutes traitées de la même façon sur le site Web de l'Organisation, que les données soient disponibles ou non dans toutes les langues à l'heure actuelle, et quel que soit l'état d'avancement des techniques dans les différentes langues. Pour autant que les crédits demandés soient accordés, il ne devrait plus subsister de disparités après 2001.

17. La proposition B vise à mettre en place l'infrastructure nécessaire pour que les six langues officielles soient traitées à l'identique à partir du 1er janvier 2001. Les disparités qui subsisteraient seraient éliminées progressivement sur plu-

sieurs exercices biennaux, à mesure que les moyens humains et techniques nécessaires seraient mis à disposition.

18. La proposition C est fondée sur une approche modulaire du problème. Elle consisterait à mettre en service certains modules du site Web dans certaines langues et à étaler l'élimination des disparités sur plusieurs exercices biennaux, dans la limite des ressources disponibles à cet effet.

19. Aux termes de chacune de ces trois propositions, les éléments linguistiques déjà disponibles sur support traditionnel – documents des organes délibérants et matériels audiovisuels – seraient ajoutés au site Web de l'Organisation.

1. Proposition A : parité complète entre les langues officielles

20. La proposition A est de loin la plus ambitieuse. Tout élément d'information qui ne serait pas disponible dans une langue ou une autre serait traduit, converti au format HTML («Hypertext Markup Language», ou langage utilisé pour créer les pages Web) et affiché sur le site. Les bases de données seraient traduites et des programmes spéciaux développés pour les mettre en ligne et les enrichir.

21. Une fois pleinement à égalité, les six sites linguistiques se feraient pendant sur le plan du contenu comme de la conception. Ainsi, les communiqués de presse quotidiens, dans lesquels il est possible à l'heure actuelle d'effectuer des recherches en anglais, et dans une certaine mesure, en français, seraient traduits en arabe, en chinois, en espagnol et en russe, et des programmes spéciaux mis au point pour en permettre la consultation, en texte intégral, dans toutes les langues. Comme les outils de recherche sont encore rudimentaires en arabe et en chinois, ces programmes devraient être développés à l'extérieur.

22. La proposition A comporte deux volets, la maintenance continue des six sites linguistiques à l'identique à partir d'une certaine date d'une part, et l'élimination des différences actuelles entre le site anglophone et les autres d'autre part. Elle repose sur l'idée que l'on doit régler la question de la maintenance à l'identique avant de chercher à combler les écarts existants en matière de documentation et de bases de données, sous peine d'être sans cesse en situation d'avoir à «rattraper».

a) Calendrier

23. Au cas où cette proposition serait retenue et à condition que les ressources voulues soient mises à disposition, la planification pourrait commencer sur-le-champ. En raison de sa complexité et de son ampleur, le projet devrait être exécuté

par étapes. Tous les moyens nécessaires – matériel, effectifs et formation – seraient mis en oeuvre dès décembre 2000, date à laquelle on commencerait à enrichir les six sites à l'identique en ce qui concerne les données textuelles. La phase suivante, qui devrait s'achever vers la fin de 2001, serait consacrée à l'élimination des différences. Vu l'évolution rapide des techniques, convertir chaque page au format multimédia demanderait un investissement important en matériel, personnel et formation, et reviendrait très cher. En outre, bien des régions du monde ne disposent pas encore de l'infrastructure requise pour exploiter un site Web intégralement multimédia. La production d'éléments audiovisuels multilingues dans des services qui ne sont pas coutumiers d'une telle activité serait par ailleurs, en effet, une opération onéreuse dont les seuls bénéficiaires seraient les régions où les technologies Internet sont bien implantées.

b) Ressources nécessaires

24. Donner effet à cette proposition serait une tâche complexe et coûteuse qui supposerait un investissement en matériel, effectifs et formation dans tous les services auteurs. Ceux-ci produisent actuellement le plus gros de leur documentation en anglais, ajoutant parfois la version française. Ils sont très peu nombreux à livrer des données en espagnol, et un ou deux seulement à produire de l'arabe, du chinois ou du russe. Ceux qui ne se servent pas encore des outils multimédias devraient se doter des moyens nécessaires pour produire des éléments multimédias dans les six langues officielles, et traduire et mettre en code tous les documents à afficher sur le Web. La documentation des organes délibérants et les éléments audiovisuels disponibles dans les langues officielles peuvent être ajoutés au site de l'Organisation s'ils ont le format voulu.

25. En ce qui concerne la gestion et la coordination, la charge de travail du Département de l'information ferait plus que quadrupler, de même que ses dépenses d'infrastructure – matériel et logiciels. Les chiffres estimatifs présentés dans les paragraphes qui suivent ne donnent qu'une idée approximative du coût éventuel. C'est pourquoi il serait indispensable d'effectuer une étude de faisabilité minutieuse et bien structurée en vue de déterminer plus ou moins exactement et dans le détail les ressources nécessaires pour les deux phases envisagées. On évalue à 1 million de dollars le coût d'une telle étude, pour laquelle il faudrait donc prévoir des crédits additionnels. Les dépenses de production et de gestion seraient renouvelables puisqu'il s'agit d'activités suivies, tandis que celles associées à la deuxième phase – résorption des écarts entre les langues – seraient ponctuelles.

26. Vu le contenu actuel du site anglophone et en admettant que l'on mette d'abord l'accent sur les données textuelles

dont le volume aura considérablement augmenté lorsque débutera la phase d'exécution, une telle solution coûterait vraisemblablement très cher. Selon les services auteurs qui alimenteraient régulièrement les six sites en documents, on peut évaluer à quelque 26 millions de dollars par exercice biennal, dépenses de personnel non comprises, le montant des dépenses renouvelables. Pour parvenir à une parité complète, c'est-à-dire pour que tous les documents actuellement disponibles sur le site le soient dans les six langues officielles, il faudrait prévoir un crédit ponctuel d'environ 560 millions de dollars pour l'exercice biennal 2000-2001. On trouvera à l'annexe II les estimations fournies par certains services auteurs et à l'annexe III, la ventilation du chiffre global.

2. Proposition B : égalité progressive entre les six langues officielles

27. Cette proposition constitue une variante de la précédente. Elle suppose que l'on entame la première phase – gestion continue à l'identique des six sites linguistiques – dès l'obtention des crédits nécessaires, et que l'on étale la deuxième – résorption des écarts entre le site anglophone et les autres, et développement des éléments audiovisuels multilingues – sur plusieurs exercices biennaux.

28. Aux termes de cette proposition, et à condition que les ressources nécessaires soient obtenues, tous les sites linguistiques seraient tenus à jour et enrichis à l'identique, une fois les moyens voulus – matériel et effectifs – mis en oeuvre. En ce qui concerne la transformation du site Web de l'Organisation en un site pleinement multimédia, les délais et niveaux de ressources prévus sont semblables à ceux décrits dans la proposition A. Chaque site linguistique serait progressivement enrichi jusqu'à ce qu'il soit identique au site anglophone. De l'avis des tenants de cette option, il est quasiment impossible d'établir la parité entre les sites si l'on ne met pas d'abord fin aux différences de traitement. Or le seul moyen d'éviter que l'écart ne se creuse est de produire les documents dans les six langues. Si la disparité entre les langues cesse de s'accroître de manière constante et exponentielle, comme c'est le cas actuellement, le fossé sera comblé un jour ou l'autre.

a) Calendrier

29. À supposer que l'on retienne la proposition B et que les crédits demandés soient accordés, la planification commencerait immédiatement. Bien que cette proposition soit moins complexe que la précédente, le projet est aussi vaste et ambitieux. Il serait exécuté en deux phases distinctes sur une durée plus longue. Le matériel et les effectifs nécessaires

seraient en place dès décembre 2000, date à partir de laquelle tous les sites linguistiques seraient traités à égalité avec le site anglophone. Au cours de la phase suivante qui pourrait s'achever vers la fin de 2003, selon l'évolution des techniques et le montant des ressources allouées à l'opération, on s'emploierait à combler les écarts qui subsisteraient entre le site anglophone et les autres.

b) Ressources nécessaires

30. Donner effet à cette proposition qui suppose un apport en personnel et un investissement en matériel dans tous les départements et services auteurs serait également une tâche complexe et onéreuse. Le montant des dépenses renouvelables est identique à celui prévu dans la proposition A, à savoir 26 millions de dollars par exercice biennal. Mais en étalant la deuxième phase – élimination des écarts entre les six sites – sur une durée plus longue, le perfectionnement des moyens techniques et l'amélioration de la productivité qui en résulteraient pourraient permettre de diminuer le montant de l'investissement ponctuel, initialement évalué à 560 millions de dollars. Comme indiqué dans la proposition précédente, les services auteurs devraient revoir leurs propositions budgétaires afin d'être à même de traduire leurs données et de les mettre en code pour affichage sur le Web.

31. Les tâches de gestion et de coordination du Département de l'information seraient en outre multipliées quasiment par quatre, de même que ses frais d'équipement – matériel et logiciels.

3. Proposition C : Parité modulaire entre les langues

32. La proposition C cherche à concilier l'exigence de parité et l'utilisation prudente et réaliste des ressources disponibles à cette fin. Il s'agirait surtout de renforcer les aménagements actuels de façon que les sites linguistiques disposent des ressources minimales nécessaires pour leur mise à jour et leur enrichissement progressifs. L'accent pourrait être mis sur la production d'éléments multilingues, audiovisuels par exemple, que l'on pourrait mettre en nombre plus important sur le Web, ce qui permettrait d'accélérer l'accès à l'information et d'atteindre une audience plus large, et se traduirait par des gains d'efficacité.

33. Aux termes de cette proposition, le site Web de l'Organisation serait développé dans les six langues officielles en fonction des moyens dont on disposerait, notamment de la dotation en effectifs. La liste des éléments à produire en priorité dans les six langues a été établie (voir annexe III). La

parité entre les langues serait introduite de façon modulaire, un certain nombre de modules devant être communs aux six sites. Comme indiqué plus loin et dans la deuxième partie de l'annexe I, l'élément audiovisuel pourrait lui aussi être considéré comme un module. Inscrite dans le temps, cette démarche s'appuierait sur le perfectionnement des moyens techniques dans les langues autres que l'anglais pour finalement résorber les écarts.

a) Module audiovisuel

34. Ce module viserait à développer les éléments multimédias pas à pas, au rythme de l'évolution des techniques. Les grandes émissions de radio de l'Organisation et les clips vidéo «L'ONU en action» pourraient être offerts en mode continu, de façon à compléter les articles et reportages qui seraient proposés sur la future page service de nouvelles de l'Organisation. Ce serait par ailleurs un bon moyen de renforcer les campagnes d'information concernant les préoccupations centrales de l'ONU et les manifestations connexes. Les émissions de la radio des Nations Unies et la documentation photo de l'Organisation pourraient être mises à la disposition des médias sur des supports de haute qualité pour réutilisation. Enfin la diffusion d'informations par la Télévision des Nations Unies pourrait se faire en mode continu. Pour ces trois types d'activité, on veillerait à établir progressivement la parité entre les langues. Les émissions radio de l'ONU sont produites dès l'origine dans les langues officielles, et les émissions vidéo «L'ONU en action» sont produites en anglais et traduites dans d'autres langues. Les informations de la Télévision des Nations Unies pourraient être diffusées dans les six langues officielles, en mode continu dans la langue originale, et sur un autre support audio en ce qui concerne l'interprétation dans les autres langues.

b) Calendrier

35. Cette activité se poursuivrait de façon continue. Le nombre de modules dans les différentes langues et la date de leur entrée en service dépendraient directement des ressources supplémentaires qui pourraient être mises à disposition ou réaffectées à cet usage. Dans cette hypothèse comme dans les précédentes, tous les départements auteurs devraient revoir leurs programmes et leur budget. Compte tenu de l'évolution rapide des techniques Internet et de leur coût, il est par ailleurs malaisé d'établir un calendrier précis.

36. On a d'ores et déjà mis l'accent sur la production d'éléments audiovisuels destinés à Internet et mobilisé les ressources existantes de façon à utiliser au maximum Internet comme support de diffusion des éléments d'information produits par l'ONU. Ces activités seront progressivement

renforcées, et dès 2003, toutes les émissions radio de l'Organisation devraient être diffusées en mode continu.

37. La possibilité de fournir aux médias des éléments audiovisuels de haute qualité, pour réutilisation, est déjà à l'étude. Dans le cadre d'un projet pilote, on réalise également à l'heure actuelle une étude de faisabilité sur la diffusion éventuelle des émissions radio de l'ONU en haute-fidélité sur Internet. Cette étude pilote devrait ouvrir la voie à une transmission électronique de ces émissions aux régions disposant des bandes passantes et de l'infrastructure technique nécessaire pour les recevoir. Quant à la diffusion de photos haute définition, elle entre dans le cadre du projet de système photo numérique intégré qui devrait être pleinement opérationnel dès 2003.

38. La diffusion des bulletins d'information de la Télévision des Nations Unies pourrait enfin se faire en mode continu, selon la capacité de la bande passante et l'adéquation des autres moyens techniques mis en oeuvre.

c) Ressources nécessaires

39. Cette proposition serait moins complexe à appliquer que les deux précédentes, mais elle suppose, elle aussi, que tous les services auteurs renforcent leurs effectifs et améliorent leur infrastructure. Comme indiqué dans les propositions A et B, la plupart d'entre eux devraient revoir leurs propositions budgétaires s'ils veulent être à même de traduire leurs documents et les mettre en code. Ces ajustements seraient toutefois moins importants.

40. Le montant des ressources demandées au titre du module audiovisuel est indiqué dans la deuxième partie de l'annexe I.

41. Par ailleurs, le Département de l'information verrait se multiplier ses tâches de gestion et de coordination et devrait renforcer son infrastructure – matériel et logiciels. Le montant des ressources nécessaires est également indiqué dans la deuxième partie de l'annexe I.

42. La première partie de l'annexe I décrit la marche à suivre pour établir la parité entre les langues, au cas où l'une des trois propositions serait retenue.

VII. Conclusions et recommandations

43. Il a été impossible de s'inspirer d'un véritable modèle ou de s'appuyer sur des directives précises pour doter l'Organisation d'un site multilingue car il n'existe encore aucun site réellement multilingue de cette taille. Compte tenu des difficultés budgétaires actuelles de l'Organisation, la mise de

fonds prohibitive – investissement initial et dépenses renouvelables – que nécessiterait la mise en oeuvre des propositions A ou B paraît impossible à envisager dans le cadre d'un budget à croissance zéro.

44. La proposition C, qui s'efforce de concilier les exigences de la diversité linguistique et la nécessité de composer avec un budget limité, paraît plus réaliste. Les éléments linguistiques disponibles sur support traditionnel seraient ajoutés au site Web de l'Organisation dans la mesure du possible. Les modules et les éléments audiovisuels seraient mis sur le Web conformément aux priorités fixées par l'Assemblée générale. Mais les activités supplémentaires auxquelles donnerait lieu la maintenance continue du site dans les six langues officielles ne seraient entreprises que si leur financement est assuré.

Note

¹ Voir Global Reach, Global Internet Statistics (www.euromktg.com/globstats), 9 février 1999.

Annexe I

Première partie. Création d'un site Web multilingue

| <i>Mesures à prendre</i> | <i>Ressources nécessaires</i> | <i>Conditions</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Le département auteur demande au Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence d'assumer la charge de travail supplémentaire de la traduction des pages Web établies en anglais ou de faire pour cela appel à des services extérieurs. | Pour calculer le coût, il faut multiplier le nombre de pages à traduire par un montant moyen de 150 dollars des États-Unis la page. Ce montant est calculé à raison d'une moyenne de 2,5 pages par jour, compte non tenu du coût ou du temps nécessaire pour modifier les fichiers graphiques qui contiennent du texte. | Charger le Département d'assumer cette charge de travail supplémentaire, ou de faire appel à des services extérieurs, de façon continue. |
| 2. Requête adressée par le Département de l'information à tous les départements et bureaux auteurs, leur demandant de fournir des documents pour le site Web dans toutes les langues officielles et dans le format voulu. | | Selon les ressources disponibles, les départements et bureaux auteurs veilleraient à obtenir les traductions, soit par l'intermédiaire du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, soit en les faisant faire chez eux, soit en faisant appel à des services extérieurs. |
| 3. La Section de la technologie de l'information du Département de l'information demande au Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence d'établir la traduction officielle des pages établies en anglais, par catégories, comme suit : a) les pages statiques ne requérant que peu ou pas du tout de mise à jour; b) les pages dynamiques requérant des mises à jour régulières et les bases de données. | | Sous réserve de la disponibilité des ressources et compte tenu des priorités existantes au Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence. |
| 4. La Section de la technologie de l'information demande désormais à tous les départements et services auteurs au Secrétariat de donner la traduction de leurs documents Web dans les langues officielles. Toutefois, on ne peut pas demander aux autres sites Web du système des Nations Unies accessibles à partir du site Web de l'ONU de traduire leurs documents. | Ressources disponibles dans les départements ou bureaux auteurs et au Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence. | |
| 5. Traduction des bases de données établies et mises à jour par les divers bureaux du Secrétariat. Les auteurs des bases de données devront : | Le Département des affaires économiques et sociales présente les prévisions de dépenses types, comme suit : | Les départements et services auteurs devront présenter les bases de données dans toutes les langues officielles. |
| a) Modifier la conception de la base de données et l'élaboration des modules de façon à ce que l'information puisse être extraite dans toutes les langues officielles; | Selon le système, environ 50 000 dollars des États-Unis (options A et B). | |
| b) Donner une traduction des données dans toutes les langues officielles; | Selon la taille des fichiers de données, et l'ampleur et la fréquence de la mise à jour, entre environ 100 000 et 500 000 dollars des États-Unis (options A et B). | |
| c) Élargir la capacité de leur serveur. | 20 000 dollars des États-Unis (options A, B et C). | |

Deuxième partie. Développement et mise à jour continus

Pour pouvoir maintenir la parité entre les pages Web traduites dans les langues officielles et la page en anglais, il est essentiel d'établir des modalités de coopération continue entre le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence et le personnel et ressources matérielles supplémentaires ci-après, qui seront affectés au Département de l'information. Ces ressources sont distinctes de toute autre ressource additionnelle que pourraient requérir les départements auteurs et viendront s'y ajouter.

Effectifs requis (options A, B et C)

| <i>Aménagement général, direction politique, orientation et gestion</i> | <i>Service linguistique (six services) (par service)</i> | <i>Module audiovisuel</i> |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Chef de Section (P-5) | Coordonnateur/Éditeur du site Web (P-4) | Webmestre (P-2/3) chargé de superviser la mise en code audiovisuelle et de gérer les liaisons entre les pages audiovisuelles. |
| Spécialiste des applications sur le site Web (P-3) | Webmestre (P-2/3) | |
| Spécialiste de la conception sur le site Web (P-3) | Assistant (G-5/6) | |
| Assistant pour la conception (G-5/6) | | |
| Assistant technique pour le site Web (G-5/6) | | |

Matériel et services

1. Locaux de bureau, ordinateurs puissants et mobilier;
2. Serveur Web dédié pour le site de chaque langue, serveur média (à l'ONU ou par l'intermédiaire de services d'accueil, l'ONU exerçant un strict contrôle sur la teneur des documents);
3. Coûts relatifs à l'élargissement de la bande passante pour faire face à l'accroissement prévu de l'utilisation;
4. Logiciels pour l'utilisation d'Internet, par exemple un moteur de recherche capable de traiter les demandes dans chacune des langues; ressources linguistiques telles que dictionnaires et glossaires;
5. Matériel et logiciels pour faciliter l'intégration de la production de documents numérisés, la mise en codes multiples et la diffusion automatisée de documents audiovisuels de haute qualité pour réutilisation par les médias;
6. Formation et développement.

Annexe II

Ressources nécessaires pour les options A et B : estimations fournies par les départements auteurs ^a

| <i>Département/bureau</i> | <i>Gestion continue (En dollars É.-U.)^b</i> | <i>Investissement nécessaire pour assurer la parité entre les langues (En dollars É.-U.)^b</i> | <i>Mise en code</i> | <i>Observations</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Département des affaires économiques et sociales | <ol style="list-style-type: none"> 1. Gestion du projet (100 000 dollars) 2. Recrutement de cinq traducteurs à plein temps (500 000 dollars par an) | <ol style="list-style-type: none"> 1. Conversion des documents Gopher au format HTML (50 000 dollars) 2. Établissement de liaisons directes avec le système à disques optiques (50 000 dollars) 3. Traduction de 3 000 pages (2 250 000 dollars) 4. Conception et feuilles de style HTML (50 000 dollars) 5. Logiciels (50 000 dollars) 6. Modification de la conception de la base de données (50 000 dollars?) 7. Traduction des fichiers de données importants (50 000 dollars?) | Les coûts de la mise en code varient selon la complexité des documents. | |
| Département des opérations de maintien de la paix | Mise à jour annuelle de 50 pages (10 400 dollars) | 500 pages en cinq langues (104 000 dollars) | | |
| Département des affaires politiques | | | | Traduction recommandée. |
| Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence | | | | Tous les documents provenant du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence peuvent être affichés dans les six langues officielles en utilisant les ressources existantes. |
| Bureau de la gestion des ressources humaines | | | | Traduction non recommandée. |
| Bureau des services de contrôle interne | Coût annuel | 20 rapports en six langues (550 000 dollars) | | Traduction. |

| <i>Département/bureau</i> | <i>Gestion continue (En dollars É.-U.)^a</i> | <i>Investissement nécessaire pour assurer la parité entre les langues (En dollars É.-U.)^b</i> | <i>Mise en code</i> | <i>Observations</i> |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bureau des affaires juridiques | | | | |
| Section des traités | | 700 000 pages traduites en quatre langues (420 millions de dollars) | | Pour afficher tous les documents, il faudrait : |
| Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général | Un webmestre pour six mois | 1 000 pages x 5 langues x 150 dollars | | 1. Du personnel connaissant bien toutes les langues; |
| Division des affaires maritimes et du droit de la mer | | | | 2. Des spécialistes du Web; |
| Département de l'information | On trouvera l'exposé des ressources nécessaires pour la coordination, la gestion, la mise à jour et le développement dans les deuxième et troisième parties de l'annexe I. | | | 3. Français : un fonctionnaire à plein temps pendant un mois et demi; Espagnol : un fonctionnaire à plein temps pendant trois mois; Russe : un fonctionnaire à plein temps pendant trois mois; Arabe : un fonctionnaire à plein temps pendant cinq mois; Chinois : un fonctionnaire à plein temps pendant six ou sept mois. |

^a Les dépenses sous l'option C seront fonction du nombre de modules.

^b Les chiffres sont déterminés par les départements.

Annexe III

Liste des documents à traduire dans une seule langue par ordre de priorité et coût estimatif ^a

A. Pages statiques avec documents au format HTML ou PDF ne demandant pas de mise à jour régulière

| <i>Documents accessibles à partir de la page d'accueil de l'ONU</i> | <i>Source</i> | <i>Nombre de documents HTML/PDF/longueur moyenne de chaque document</i> | <i>Coût estimatif (en dollars des États-Unis)^a</i> |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| À propos de l'ONU | | | |
| <i>Histoire de l'ONU :</i> | | | |
| Histoire des Nations Unies | Département de l'information | Un document d'une page | 150 |
| Jalons historiques | Département de l'information | Un document d'une dizaine de pages | 1 500 |
| Réalisations majeures | Département de l'information | Un document d'environ cinq pages | 750 |
| Cinquantième anniversaire de l'ONU | Département de l'information | 11 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 3 300 |
| | Département de l'information | 195 documents sur le site Gopher de l'ONU | 146 250 |
| Secrétaires généraux de l'ONU | Département de l'information | 15 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun et moteur de recherche pour les communiqués de presse publiés sous la cote SG/SM/... | 4 500 |
| <i>La visite guidée de l'ONU :</i> | | | |
| Siège à New York | | Un document d'une page | 150 |
| Office à Genève (ONUG) | <i>Lien vers l'ONUG</i> | Le site Web de l'ONUG existe en anglais et en français | |
| Réforme ONU | Cabinet du Secrétaire général/Département de l'information | 198 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 59 400 |
| Informations générales | | | |
| Guide des services à l'intention du public | Département de l'information | Un document d'une dizaine de pages | 1 500 |
| Accréditation des médias | Département de l'information | Un document d'environ deux pages | 300 |
| ONG Contact | Département de l'information | 14 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 4 200 |
| École internationale des Nations Unies | <i>Lien vers l'École internationale des Nations Unies</i> | Le site Web de l'École internationale des Nations Unies n'existe qu'en anglais | |
| Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies | Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies | 86 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 25 800 |
| Division des achats | Bureau des services centraux d'appui, Division des achats | 53 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 15 900 |
| <i>Chronique de l'ONU</i> | Département de l'information | 19 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 5 700 |
| École des cadres des Nations Unies | <i>Lien vers l'OIT et le Centre international de formation de l'OIT</i> | Ce site Web existe en anglais, espagnol et français | |

| <i>Documents accessibles à partir de la page d'accueil de l'ONU</i> | <i>Source</i> | <i>Nombre de documents HTML/PDF/longueur moyenne de chaque document</i> | <i>Coût estimatif (en dollars des États-Unis)^a</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Association of Former International Civil Servants – Association des anciens fonctionnaires internationaux (AFICS) | AFICS | 50 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 15 000 |
| Audiovisuel | | | |
| Radio | Département de l'information | 35 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 10 500 |
| Télévision | Département de l'information | Cinq documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 1 500 |
| Photos | Département de l'information | 24 documents d'une longueur moyenne de sept pages chacun | 25 200 |
| Archives – Son et image ONU | Département de l'information | Six documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 1 800 |
| Publications et ventes | | | |
| Les Nations Unies dans la vie quotidienne | Département de l'information | 29 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 2 900 |
| Documents ONU | | | |
| Research Guide (Guide de recherche en anglais) | Département de l'information | 75 documents d'une longueur moyenne de trois pages chacun | 33 750 |
| Secrétaire général | Département de l'information | 63 documents d'une longueur moyenne de trois pages chacun | 28 350 |
| Assemblée générale | Département de l'information/Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence | 211 documents (disponibles par le biais du système à disques optiques) | |
| Conseil économique et social | Département des affaires économiques et sociales | Environ 2 000 documents sur le site Gopher de l'ONU (dont certains disponibles par le biais du système à disques optiques) | |
| L'ONU dans le monde | | | |
| Carte mondiale des sites Web des Nations Unies | Département de l'information | Un document d'une page | 150 |
| Départements, bureaux, programmes et commissions régionales ^c | | Un document d'une quinzaine de pages | 2 250 |
| Archives | Département de la gestion/Bureau des services centraux d'appui | 39 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun (Voir plus bas sous Paix et sécurité) | 11 700 |
| Département du désarmement et de la maîtrise des armements | | | |
| Département des affaires humanitaires | Département des affaires humanitaires | 71 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun (Voir plus loin, sect. B, Bases de données) | 21 300 |
| Bibliothèque Dag Hammarskjöld | | | |
| Département des affaires politiques | Département des affaires politiques | 479 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 143 700 |
| Département des opérations de maintien de la paix (opérations de maintien de la paix) | Département des opérations de maintien de la paix/Département de l'information | 264 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 79 200 |
| Département des opérations de maintien de la paix | Département des opérations de maintien de la paix/Département de l'information | 144 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 43 200 |

| <i>Documents accessibles à partir de la page d'accueil de l'ONU</i> | <i>Source</i> | <i>Nombre de documents HTML/PDF/longueur moyenne de chaque document</i> | <i>Coût estimatif (en dollars des États-Unis)^b</i> |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Commission économique pour l'Afrique (CEA) | CEA | 1 987 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 596 100 |
| Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) | CESAP | 783 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 234 900 |
| Commission de la fonction publique internationale (CFPI) | CFPI | 901 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 270 300 |
| Mines terrestres | Département des affaires humanitaires | (Voir plus loin, sect. B, Informations générales) | |
| Droit de la mer | Bureau des affaires juridiques/Division des affaires maritimes et du droit de la mer | (Voir plus loin sous Droit international) | |
| Bureau de la gestion des ressources humaines | Bureau de la gestion des ressources humaines | 182 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 54 600 |
| Bureau des services de contrôle interne (BSCI) | BSCI | 85 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 25 500 |
| Achats et transports | Bureau des services centraux d'appui | 54 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 16 200 |
| Bureau des commissions régionales à New York | Bureau des commissions régionales à New York | Neuf documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 2 700 |
| Trésorerie | Département de l'administration et de la gestion (Trésorerie) | Un document | 150 |
| Traités | Bureau des affaires juridiques | 394 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 118 200 |
| Centres d'information des Nations Unies (CINU) | Département de l'information | Cinq documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 1 500 |
| Administration postale des Nations Unies (APNU) | Bureau des services centraux d'appui/APNU | 48 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 14 400 |
| Commission spéciale des Nations Unies | Commission spéciale des Nations Unies | Voir plus loin section Paix et sécurité | |
| Division de statistique de l'ONU | Département des affaires économiques et sociales/Division de statistique | 2 273 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 681 900 |
| Missions permanentes à Genève | Lien vers l'ONUG | Le site Web de l'ONUG existe en anglais et en français | |
| Centres d'information des Nations Unies | Département de l'information | 117 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 35 100 |
| Bibliothèques dépositaires | Département de l'information | 153 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 22 950 |
| États membres de l'ONU | | | |
| Problème informatique de l'an 2000 | Département de l'information/Département de la gestion | 35 documents (39 pages) | 5 850 |
| Paix et sécurité | | | |
| Maintien de la paix | Département de l'information/Département des opérations de maintien de la paix | 701 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 210 300 |
| Cinquante ans de maintien de la paix à l'ONU | Département de l'information/Département des opérations de maintien de la paix | 138 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 41 400 |
| Désarmement | Département des affaires de désarmement | 225 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 67 500 |

| <i>Documents accessibles à partir de la page d'accueil de l'ONU</i> | <i>Source</i> | <i>Nombre de documents HTML/PDF/longueur moyenne de chaque document</i> | <i>Coût estimatif (en dollars des États-Unis)^b</i> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Commission spéciale des Nations Unies | Commission spéciale des Nations Unies | 57 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 17 100 |
| Assistance électorale | Département des affaires politiques | 67 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 20 100 |
| Question de Palestine | Département des affaires politiques | 301 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 90 300 |
| Développement économique et social (ne concerne pas les bases de données du site Web du Département des affaires économiques et sociales ^c) | Département des affaires économiques et sociales | 3 000 pages | 450 000 |
| Droit international | | | |
| Cour internationale de Justice | <i>Lien vers la Cour internationale de Justice</i> | Le site Web de la Cour internationale de Justice existe en anglais et en français | |
| Cour pénale internationale | Bureau des affaires juridiques | 401 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 120 300 |
| Codification, développement et promotion du droit international | Bureau des affaires juridiques | 26 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 7 800 |
| Commission du droit international | Bureau des affaires juridiques | 247 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 74 100 |
| Droit de la mer | Bureau des affaires juridiques | 594 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 178 200 |
| Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie | Bureau des affaires juridiques | 2 596 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 778 800 |
| Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) | Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie | | |
| Verdicts pour crimes de génocide du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) | <i>Lien vers le TPIR</i> | Le site Web du Tribunal existe en anglais et en français | |
| Droits de l'homme | Département de l'information | Trois documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 900 |
| Cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme | Département de l'information | 38 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 11 400 |
| Mission civile internationale en Haïti | Mission civile internationale en Haïti | 260 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 78 000 |
| La société civile/le milieu des affaires | Cabinet du Secrétaire général/Département de l'information | 60 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 18 000 |

B. Pages dynamiques (bases de données) demandant une mise à jour régulière (option C)

| <i>Documents accessibles à partir de la page d'accueil de l'ONU</i> | <i>Source</i> | <i>Nombre de documents HTML/PDF/longueur moyenne de chaque document</i> | <i>Coût estimatif (en dollars des États-Unis)^a</i> |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| ONU Nouvelles | | | |
| Déclaration à la presse | Département de l'information | Un document d'environ trois pages par jour | 450 par jour |
| Journal des Nations Unies | Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence | Un document d'environ six pages par jour | 900 par jour |
| Noon briefing highlights (résumé en anglais du point de presse de midi) | Département de l'information | Un document d'environ cinq pages par jour | 750 par jour |
| Porte-parole du Secrétaire général | Bureau du porte-parole du Secrétaire général | 36 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 10 800 |
| Daily Highlights (comptes rendus des activités) | Département de l'information | Un document d'environ quatre pages par jour | 2 400 par jour |
| Communiqués de presse des Nations Unies | Département de l'information | 6 documents d'une longueur moyenne de quatre pages par jour | 14 400 par jour |
| Fiches analytiques et bulletins d'information | Département de l'information | 12 documents d'une longueur moyenne de trois pages chacun | 27 000 |
| Documents ONU | | | |
| Liste quotidienne des documents publiés au Siège | Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence | Un document d'environ deux pages par jour | 300 par jour |
| Alerte Documents | Département de l'information | Page faisant partie du site de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, décrit plus bas sous «Informations générales» | |
| Documents des conférences | Département de l'information | 81 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 24 300 |
| Conférences et événements | | | |
| Calendrier des conférences et réunions | Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence | 111 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 33 000 |
| Calendrier des événements spéciaux au Siège | Département de l'information | 16 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 4 800 |
| Informations générales | | | |
| Bibliothèque Dag Hammarskjöld | Département de l'information | 225 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 67 500 |
| CyberSchoolbus | Département de l'information | Certaines parties sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'ONU | 60 000 |
| Possibilités d'emploi | Bureau de la gestion des ressources humaines | (Page déjà décrite sous <i>L'ONU dans le monde</i>) | |
| Répertoire téléphonique général | Département de l'information | Deux documents d'environ deux pages chacun | 600 |
| Paix et sécurité | | | |
| Représentants ou envoyés spéciaux du Secrétaire général | | (Page faisant partie du site du porte-parole du Secrétaire général, décrit plus haut sous <i>ONU Nouvelles</i>) | |

| <i>Documents accessibles à partir de la page d'accueil de l'ONU</i> | <i>Source</i> | <i>Nombre de documents HTML/PDF/longueur moyenne de chaque document</i> | <i>Coût estimatif (en dollars des États-Unis)^b</i> |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Affaires humanitaires | | | |
| Bureau chargé du programme Iraq | Bureau chargé du Programme Iraq | (Déjà indiqué sous <i>L'ONU dans le monde</i>) | |
| États Membres | | | |
| Adresses électroniques des missions permanentes auprès des Nations Unies – New York | Département de l'information/PNUD | <i>Lien vers le site Web du PNUD</i> | |
| Pages d'accueil des missions permanentes auprès des Nations Unies – New York | Département de l'information/PNUD | <i>Lien vers le site Web du PNUD</i> | |
| Audiovisuel | | | |
| Radio | Département de l'information | Un document d'environ deux pages | 300 par jour |
| Photos | Département de l'information | 51 documents d'une dizaine de pages chacun | 76 500 |
| Événements spéciaux | Département de l'information | 34 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 10 200 |
| Nouvelles brèves en continu sur téléscripteur | Département de l'information | Un document d'une page environ par jour | 150 par jour |
| Publications et ventes | | | |
| Publications de l'ONU destinées à la vente | Département de l'information | 934 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun (moins 29 documents déjà mentionnés plus haut sous Publications et ventes) | 271 500 |
| Librairie des Nations Unies | Département de l'information | (Déjà indiqué sous <i>L'ONU dans le monde</i>) | |
| Timbres des Nations Unies | Bureau des services centraux d'appui/Administration postale des Nations Unies | (Voir plus haut sous Publications et ventes) | |
| <i>Chronique de l'ONU</i> | | | |
| <i>Afrique Relance</i> | Département de l'information | (Voir plus haut sous Publications et ventes) | 38 400 |
| <i>Image et réalité</i> | Département de l'information | 256 fichiers (notamment des anciens numéros) | |
| | | 52 fichiers d'une longueur moyenne de deux pages | 15 600 |

C. Bases de données*

| <i>Documents accessibles à partir de la page d'accueil de l'ONU</i> | <i>Source</i> | <i>Nombre de documents HTML/PDF/longueur moyenne de chaque document</i> | <i>Coût estimatif (en dollars des États-Unis)[†]</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Base de données du Site Web du Département des affaires économiques et sociales ^c | Département des affaires économiques et sociales | | 170 000–570 000 |
| Audiovisuel | Département de l'information | | |
| Catalogue des vidéos – L'ONU en action | | Une centaine de produits d'une page chacun | 15 000 |
| Archives audiovisuelles du Conseil de sécurité | | | |
| Archives audiovisuelles de l'Assemblée générale | | | |
| Affaires humanitaires | | | |
| Mines terrestres | Département des affaires humanitaires | 546 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 163 800 |
| REFMONDE (réfugiés) | <i>Lien vers le HCR</i> | Le site Web du HCR existe en allemand, en anglais, en japonais et en coréen | |
| ReliefWeb | <i>Lien vers ReliefWeb</i> | Le site ReliefWeb n'existe qu'en anglais | |
| Base de données sur les cours de formation au maintien de la paix | Département des opérations de maintien de la paix | 430 documents d'une longueur moyenne de deux pages chacun | 129 000 |
| Base de données sur la formation et les initiatives en matière de maintien de la paix en Afrique | | | |
| Statistiques et indicateurs | | | |
| <i>Monthly Bulletin of Statistics</i> ON-line | Division de statistique | Il faudrait traduire le <i>Bulletin mensuel de statistiques</i> et adapter au besoin les logiciels et programmes | À déterminer |
| Indicateurs sociaux | Division de statistique | 14 documents d'une longueur moyenne de 10 pages chacun | 21 000 |
| Traités | | | |
| Traités internationaux | Bureau des affaires juridiques/Section des Traités | La collection réunit actuellement plus de 30 000 traités et instruments de ratification publiés sur papier sous forme de plus de 1 550 volumes comptant près de 700 000 pages. La publication intitulée <i>Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général</i> donne une idée de l'état des 486 principaux instruments multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général. | À déterminer |

| <i>Documents accessibles à partir de la page d'accueil de l'ONU</i> | <i>Source</i> | <i>Nombre de documents HTML/PDF/longueur moyenne de chaque document</i> | <i>Coût estimatif (en dollars des États-Unis)[*]</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Cotes des documents de l'ONU : Guide | | | |
| UN Info Quest (UN-I-QUE) (depuis 1946) | Département de l'information | Déjà indiqué plus haut sous <i>L'ONU dans le monde</i> | |
| Système d'information des Nations Unies sur la question de Palestine (UNISPAL) | Département des affaires politiques <i>Lien vers le serveur Domino du Département des affaires politiques</i> | Utilise le logiciel Lotus Notes | À déterminer |
| Répertoires des ONG | | | |
| ONG accréditées auprès du Département de l'information | Département de l'information | 1 563 documents d'une longueur moyenne de trois pages chacun | 703 350 |
| ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social | <i>Lien vers l'ONUG</i> | Adresse électronique : http://www.unog.ch/ess_mission_services/opzuvbtrsvq/ngosearch.asp | |

* Pour une estimation des coûts, voir annexe I, première partie, point 5.

D. Dépenses renouvelables pour chaque exercice biennal

| | | <i>En dollars É.-U.</i> |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| Pages dynamiques (annexe III, section B) | 3 554 400 dollars x 5 langues | 17 772 000 |
| Bases de données (annexe III, section C) | 1 432 150 dollars x 5 langues | 7 160 750 |
| Montant total à prévoir pour le coût du matériel et des logiciels | | 1 000 000 |
| Total | | 25 932 750 |

E. Montant total des ressources nécessaires pour établir la parité

| | | <i>En dollars É.-U.</i> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-------------------------|
| Annexe III, section A | 8 688 950 dollars x 5 langues | 43 444 750 |
| Annexe III, section C (Traités) | 700 000 dollars x 4 langues | 420 000 000 |
| Coût de la dactylographie de 860 000 pages dans les différentes langues | 860 000 dollars x 5 langues x 12 dollars en moyenne | 51 600 000 |
| Dépenses renouvelables pour chaque exercice biennal | | 25 932 750 |
| Montant estimatif des dépenses générales au titre de l'étude de faisabilité, de la planification et de la gestion du projet | | 5 000 000 |
| Montant prévu au titre de l'installation et de l'exploitation du matériel et des logiciels | | 14 000 000 |
| Total | | 559 977 500 |

^a Applicable à l'option C; le coût total dépendrait du nombre de documents à traduire.

^b Le coût estimatif de la traduction s'élève à 150 dollars des États-Unis par page et tous les chiffres fournis sont en dollars des États-Unis.

^c La création et la mise à jour de ces sites Web relèvent de la responsabilité des différents bureaux, départements, commissions régionales et organismes des Nations Unies. La traduction des pages qui y sont présentées pourrait elle aussi relever de leur responsabilité et être imputée sur leur budget ou être prise en charge par le Département de l'information et leur être refacturée. Dans les deux cas, la traduction pourrait être assurée par le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence ou par des traducteurs extérieurs.